

L'ÉCHO D'ORIOL



Oriol en Royans

Le 45ème Parallèle



MAIRIE ORIOL EN ROYANS

04.75.48.64.97

communedoriolenroyans@orange.fr

AUTOMNE HIVER 2025 N°4



SITE WEB Mairie



Facebook Mairie

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE :

MARDI : 09H-12H

MERCREDI ET VENDREDI : 10H-12H

FERMÉ LE LUNDI ET JEUDI

TEL : 04.75.48.64.97

A TÉLÉCHARGER : NOTRE SITE WEB

<http://mairie-oriol-en-royans.fr>



SECRÉTAIRE DE MAIRIE : ELIANE LAVEDER

Nous contacter :

communedoriolenroyans@orange.fr

PERMANENCE DES ÉLUS :

MAIRE JEAN-JACQUES DALLON :

MARDI DE 09H À 12H

SAMEDI MATIN SUR RDV

TEL : 06.52.77.89.58

1ER ADJOINT THIERRY AGERON

TEL : 06.17.28.70.65

2ÈME ADJOINT THIERRY MARET

TEL : 06.14.28.29.99

OFFICE DE TOURISME

TEL : 04.75.48.22.54

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROYANS VERCORS

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H

TEL : 04.75.47.79.42

DECHETTERIE HORAIRES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU VENDREDI :

DE 13H30 À 17H30

SAMEDI :

DE 9H À 12H ET DE 13H30 À 17H30



LE MOT DU MAIRE

Chères Oriolaises, Chers Oriolais

La période des fêtes de fin d'année est attendue par toutes et tous, des plus jeunes aux aînés. Synonyme de magie, de féerie, de partage et de bons moments autour de la table. Elle est aussi l'occasion de multiplier les rencontres et de faire briller les yeux de ceux qu'on aime. Cette année encore la commune, c'est mise aux couleurs de Noël grâce aux décos installées dans les rues.

Au-delà des festivités, les projets communaux se poursuivent.

- Le 45ème parallèle a été matérialisé et un totem a été installé à l'endroit même de son passage sur notre commune.
- Les abords du city et jardin pour enfants ont été embellis pour le plaisir de tous.
- Une campagne de changement de compteurs d'eau va avoir lieu dans les prochains mois sur les recommandations de l'agence de l'eau et du département.
- Les points de collecte des déchets vont aussi connaître des changements, comme préconisé par les instances gouvernementales. (voir plus loin dans le bulletin).
- La fibre est maintenant arrivée sur notre commune et certains quartiers sont éligibles.

Votre commune est en mouvement, attentive aux besoins de chacun et soucieuse d'accompagner les évolutions de son époque.

En cette période quelque peu chahutée politiquement où se profile un avenir incertain, aux contours flous, la commune reste la figure emblématique, la clé de voûte de la démocratie de proximité et un pôle de stabilité.

Pour finir, mes pensées se tournent aussi en cette fin d'année 2025 vers les personnes qui ont quitté notre communauté, et vers nos concitoyens hospitalisés ou en convalescence.

Nous leurs souhaitons un prompt rétablissement et un retour rapide vers leurs foyers.

Le maire, le conseil municipal et le personnel communal vous convient, à la

**Cérémonie des Vœux, Le Vendredi 16 Janvier 2025 à 18h
à la salle des fêtes d'Oriol**

Mes adjoints, le conseil municipal, le personnel communal et moi-même, vous souhaitons une Bonne et Heureuse année 2026 : Santé, Réussite et Bonheur, entourés de tous ceux qui vous aiment et que vous aimez !

Jean-Jacques DALLON



QUEL MODE DE SCRUTIN DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

Dans les communes de moins de 1000 habitants, lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes.

Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidats, y compris pour ceux qui étaient présentés de manière groupée.

Désormais, dans les communes de moins de 1000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire à 2 tours.

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), et **respecter une alternance une femme /un homme ou inversement**. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage. Désormais, **si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul**. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux.

A NOTER

Vous pouvez retrouver sur le site Vie-Publique.fr l'ensemble des spécificités d'un scrutin de liste proportionnel à 2 tours , ainsi que les aménagements qui ont été mis en place dans les communes de moins de 1000 habitants pour tenir compte des difficultés à composer des listes paritaires dans les petites communes.

EN RÉSUMÉ: TOUT BULLETIN MODIFIÉ SERA CONSIDÉRÉ COMME NUL.

INFORMATIONS



Mairie d'Oriol en Royans
26 followers • 0 suivi(e)s



Le nouveau compte **Facebook** de la commune pour vous informer.
(Voir QR Code en 1ere Page)

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier journal communal, le totem marquant le **45ème parallèle** a été installé à l'emplacement exacte de son passage. Cette ligne imaginaire qui arrive de l'est par les Barraques en Vercors traverse donc notre village en passant par le totem jusqu'aux dernières maisons situées impasse des sibeuds et continue vers le "pré de cinq sous" jusqu'à Beauregard-Barret. Elle va croiser le méridien de Greenwich (longitude 0°) en Gironde à Puynormand et terminer son chemin à l'ouest de la France sur la commune de Lacanau.

La fresque réalisée par Romain CHARVET sur le mur du local technique nous montre le tracé du 45ème parallèle sur la planisphère.

Le parking situé en face de l'école sera renommé " parking du 45ème parallèle " et servira de départ de randonnées.

FIBRE OPTIQUE



Une nouvelle poche a été ouverte mi-novembre, elle concerne le village, la Rousse, la Bourrelière et Côtes Berte. Si vous êtes concernés vous pouvez consulter l'outil mis en place par la société ADN (à quand la fibre chez moi)

<http://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>

L'ouverture commerciale des services est progressive. Tous les foyers ne sont pas encore éligibles car il reste encore des travaux à réaliser. Toutefois nous espérons vivement que tout le monde puisse en profiter très rapidement.

7 opérateurs seront disponibles notamment les 4 grands opérateurs nationaux que sont Bouygues télécom, Free, Orange et SFR, mais également NordNet, Ozone et Rézine.

Une fois le réseau construit, celui-ci est confié à l'exploitant ADTIM FTTH. Sa mission principale est d'assurer l'exploitation technique et commerciale auprès des opérateurs. Pour toute question relative au raccordement des logements, contactez la hotline d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 18 (prix d'un appel local).



Nathalie BRETIN et Juliette MOTURY ont rejoint l'effectif des employés communaux.
Nathalie pour l'entretien, Juliette pour l'encadrement des enfants à la cantine scolaire.



INFORMATION



Ad'AU

Le service d'assistance
aux demandes d'autorisation
d'urbanisme proposé
par Service-Public.fr.

Ad'AU vous accompagne étape par étape
pour constituer un dossier en ligne
pour vos démarches administratives liées
à la construction ou à l'aménagement.

Ad'AU propose 32 cas de travaux
parmi les plus fréquents pour une maison
individuelle ou ses annexes.

Il y a sûrement le vôtre !



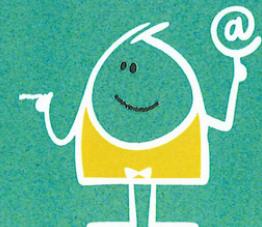
Un parcours **guide**

sur-mesure

- Détermination de la procédure administrative applicable à votre dossier
- Questions complémentaires pour discerner précisément les contours de votre dossier
- Création d'une liste personnalisée des pièces à joindre à votre demande
- Edition du formulaire adapté, pré-rempli selon vos informations
- Transmission dématérialisée à la commune

Pour la suite du suivi de votre dossier, vous pourrez vous rapprocher des services urbanismes de votre commune.

Ad'AU, votre outil interactif et guidé pour constituer rapidement un dossier complet, pour une instruction plus rapide en collectivité.



AUTORISATIONS D'URBANISME

Vous pouvez dès à présent scanner le QR CODE, ci dessus, pour effectuer vos demandes d'autorisation d'urbanisme. **Ce service vous assure une réponse rapide et complète.**

Si toutefois vous ne souhaitez pas faire vos démarches en ligne, il vous est toujours possible de venir en mairie.

COLOMBARIUM



Début octobre 12 nouvelles cases ont été ajoutées au columbarium. Nous vous rappelons que le tarif d'une concession de 50 ans pour une case de trois urnes a été fixé à 650 €

TRAVAUX

CHANGEMENT DES COMPTEURS D'EAU



Dans le cadre des prestations assurées par la commune le conseil municipal a décidé de procéder au renouvellement des anciens compteurs d'eau du village.

Cette intervention a pour but d'optimiser le réseau d'eau, de garantir un relevé plus juste et d'améliorer la qualité des services.

Compte tenu du nombre de compteurs à changer, nous effectuerons plusieurs campagnes organisées par quartier

Un courrier vous sera envoyé pour prévenir de l'arrivée prochaine de nos services.

Seuls les administrés ayant reçu ce courrier seront concernés par cette intervention.

AMENAGEMENT FINAL DU TMS



Les derniers aménagements du terrain multisport et de l'air de jeux sont terminés. Après avoir nettoyé, aplani et gravillonné tout les abords, les services de la communes ont installé des tables de pic-nic ainsi que des arceaux à vélo. Nous espérons que ces équipements vous permettrons de mieux profiter de cet espace destiné aux sports et aux loisirs.



Modification de la Collecte des déchets

En Mars 2026,
Votre collecte
des déchets
évolue!

Pourquoi modifier la collecte des déchets ?

- Pour maîtriser la hausse de la redevance des ordures ménagères
- Pour diminuer les ordures ménagères résiduelles et améliorer le tri des déchets (40% de déchets recyclables sont encore présents dans les bacs gris)
- Pour diminuer l'impact environnemental des transports et des déchets non triés
- Pour renouveler les équipements vieillissants et les uniformiser sur le Royans et le Vercors

Face à l'augmentation régulière des coûts de traitement, des taxes et des transports, 2 leviers d'actions sont possibles :

- Diminuer les coûts de collecte des déchets en diminuant les km parcourus
- Diminuer les tonnages de la poubelle grise (coût de 385 €HT/tonne en 2024) en augmentant le tri (coût du verre à 70 €HT/tonne en 2024)

Qu'est ce que cela va changer ?

- Suppression des bacs gris et aménagement de 2 Points Tri sur la commune, avec renouvellement des équipements pour la collecte du tri et des ordures ménagères résiduelles.



ENVIRONNEMENT

Des consignes simples* !



Papiers et Cartonnettes , Emballages **en Vrac**
Inutile de les laver, ne pas les imbriquer



Emballages en Verre sans bouchons ni couvercles



Cartons Bruns pliés (colis, cartons électroménager, cartons jouets,etc..)



Déchets non recyclables (éponges, couches, lingettes, mouchoirs, cotons tiges..)

* Dépliant des consignes détaillées disponibles dans votre mairie ou à la Communauté de Communes.



Des biodéchets compostés !

Depuis janvier 2024, nos restes alimentaires et végétaux doivent être séparés de la poubelle pour être valorisés. La Communauté de Communes met à votre disposition des placettes de compostage partagé (emplacement des sites disponible auprès de votre mairie) et des composteurs individuels au prix de 15 euros.



Un geste rapide !

Je vide mon sac rempli d'emballages recyclables directement par la trappe.



Mais que deviennent nos déchets triés ?

Le SYTRAD organise régulièrement des visites du centre de tri Métrapolis à Portes-Lès-Valence.
Plus d'infos : www.sytrad.fr - 04.75.57.80.00

Le petit truc en +



L'annuaire des 3R
du SYTRAD vous permet de trouver un lieu où réparer vos outillages et autres appareils électroniques.

RDV sur www.sytrad.fr

Faisons de nos déchets une ressource !

En cas de doute sur le tri de vos déchets, contactez-nous !

Communauté de Communes Royans Vercors

28 Rue Hector Alléobert

26 190 Saint-Jean-en-Royans

contactdechets@cc-royans-vercors.org

INCIVILITÉS ENVIRONNEMENTALES



Nous constatons que depuis quelques temps des déchets qui devraient être emmenés aux encombrants de la déchetterie à St Laurent sont déposés dans les bacs gris ou à coté du nouveau point de collecte d'Oriol.

Ces incivilités nous obligent, dans le cadre des modifications des collectes, à installer des luminaires et à envisager la mise en place d'une caméra de surveillance.

NON RESPECT DES REGLES DE TRI :

Le non respect des règles de collecte des déchets constitue une infraction au code de l'environnement, sanctionné par une contravention de 2ème classe allant jusqu'à 150€.

DEPOT SAUVAGE A L'AIDE D'UN VEHICULE :

Le dépôt irrégulier de déchets à l'aide d'un véhicule constitue une circonstance aggravante, puni d'une contravention de 5ème classe allant jusqu'à 1500€.

En triant mieux vos déchets vous participerez au bon fonctionnement du service.



ÉCOLE

Les élèves d'ORIOL visitent la chocolaterie LIONNETON à Bourg de Péage



Jeudi 18 septembre, pour la journée du patrimoine, Pierre LIONNETON accueillait les élèves de l'école d'Oriol en Royans pour une leçon... de chocolat . Vingt deux élèves étaient ainsi présents pour cette visite, accompagnés par leurs enseignantes, Sandrine Degrillas, directrice et Christelle Arnaud .

Pierre Lionneton a expliqué aux enfants les secrets d'un bon chocolat. Il fait partie de ces chocolatiers qui produisent du chocolat directement à partir de fèves issues de pays tropicaux. Les enfants ont pu découvrir toutes les étapes de la fabrication du chocolat et ont eu la chance de le goûter lors de sa fabrication. Nos jeunes Oriolais et leurs enseignantes ont apprécié l'accueil réservé par le chocolatier et sa famille lors de cette visite gourmande.

Projet scolaire avec le Parc Naturel Régional du Vercors : Le Gypaète Barbu



Notre école a bénéficié ces dernières années de plusieurs projets éducatifs gratuits élaborés et pris en charge par le PNRV dans le cadre de ses missions pédagogiques, en co-intervention avec l'enseignante. Cette année l'école d'Oriol en Royans a été retenue pour participer au projet Gypaète Barbu. Menacé de disparition, il s'agit du plus grand rapace nécrophage Européen (jusqu'à 2,80m d'envergure), il est aussi appelé le vautour casseur d'os. Une dizaine d'interventions va se faire tout au long de l'année scolaire avec des éducateurs à l'environnement et se finira en juin avec une journée en immersion. Elle permettra à nos enfants de découvrir des vautours dans leur espace naturel sur le haut plateau du Vercors.

LES MERCREDIS DÉTENTE



Les rencontres se poursuivent pour les "MERCREDIS DÉTENTE", l'année s'est bien passée avec des sorties gastronomiques : "l'hôtel du Vercors" à St Martin en Vercors , " la guinguette du pêcheur" à Échevis, suivi d' un après-midi détente (boules, cartes, bavardages). Visites : village des santons à Vassieux, les fontaines pétrifiantes à La Sône et élevage d'escargots à Montagne. Plusieurs anniversaires ont été souhaités dans la bonne humeur.

Nos rencontres ont eu lieu jusqu'en juillet et ont reprises en septembre.

En octobre, Nathalie nous a réalisé un repas servi dans la salle communale

En novembre, c'était l'inauguration de "La Passerelle" avec leur premier repas servi à notre groupe .

En décembre, repas de Noël offert par la commune suivi d'un après midi dansant.

Prévision pour les mois à venir :

Janvier, galettes des rois .

Février, fabrication de fleurs pour le corso des laboureurs.

Mars, nous sommes reçus à Tamée pour une fabrication de pognes qui pourrait être suivie d'une dégustation de soupe aux choux.

Nous aimerais organiser une promenade en "MASTROU" le petit train de l'Ardèche.

Le plaisir de se retrouver, de découvrir et de faire de nouvelles rencontres est toujours présent, nous espérons qu'il y ait encore de nouveaux participants. Les sorties plus lointaines sont plus compliquées car nous nous déplaçons avec nos propres véhicules.

Merci à toutes et à tous

Crick

Kiki

Nathalie



SEMAINE BLEUE

RENCONTRE AVEC LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Le 7 octobre une quinzaine de personnes ont partagés, avec les enfants, un repas à la cantine de l'école. Ce moment de convivialité s'est terminé par des chants. Tout le monde s'est promis de revenir l'an prochain.



UN MERCREDI "PENDANT" LA SEMAINE BLEUE

C'est avec une semaine de retard que nos ainés se sont réunis pour participer au repas organisé à l'occasion de la semaine bleue. Nathalie et Chrick nous ont concocté comme à leur habitude un succulent repas en utilisant tous les rogatons du méchoui du 6 septembre.



REPORTAGES

LA PASSERELLE

La Passerelle a changé de propriétaire le mois dernier. Après de nombreuses années passées derrière le comptoir, Hélène a passé les commandes de cet établissement Oriolais à Eléa. Cette dernière est originaire de St Jean En Royans.

Nous lui souhaitons une bonne installation.

Lundi - 08h30 / 14h00

Mardi - 08h30 / 14h00 & 18h15 / 22h00

Mercredi - 08h30 / 14h00

Jeudi - 08h30 / 14h00

Vendredi - 08h30 / 14h00 & 18h00 / 01h00

Samedi - 18h00 / 01h00

Dimanche - 10h00 / 14h00

LA PASSERELLE : 06 48 10 85 50



LOLO BRET

Sortie de son dernier livre : Le tour de la Drôme en 125

Notre auteur local, illustrateur et dessinateur de BD s'est lancé au printemps dernier dans un tour de la Drôme par les petites routes avec sa vieille moto 125 cm3. Il a édité un livre dans lequel se trouvent toutes les illustrations effectuées dans les petits villages typiques de notre département. Une séance dédicace a été faite en novembre à La Passerelle.



RECETTE ORIOLaise

TERRINE DE TRUITES COMME AU RESTAURANT POUR UNE DIZAINE DE PERSONNES

Ingédients:

- 6 truites
- 1 Boite de tomates concassées
- 6 a 8 œufs
- 1 litre de crème entière
- sel poivre



Préparation

Faire cuire les truites dans un court bouillon (assaisonné à votre convenance)

Une fois cuites, trier les chaires et les réservier.

Dans une poêle faire revenir les tomates avec une cuillère d'huile d'olives.

Dans un cul de poule réunir la chair des poissons et le coulis de tomates.

Incorporer les œufs et la crème, jusqu'à obtenir une consistance fine et mousseuse.

Saler et poivrer au gout.

Mettre dans un moule à terrine, cuire au bain marie dans un four à 180° pendant environ 45 minutes (la lame du couteau doit sortir humide mais propre).

Laisser refroidir plusieurs heures.

Servir avec une mayonnaise maison et quelques tranches de citron.

Décorer à votre gout .



DATES DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Premier tour le : 15 MARS 2026

Deuxième tour le : 22 MARS 2026

ÉTAT CIVIL



CHAMBON Loana, le 22 juillet 2025
REY JOUSSERAND Aloïs, le 1 janvier 2025



MARCHASSON Philippe et LESNIEWSKI Vanessa : le 26 juillet 2025



BENGRICHE Sassi , le 04 mars 2025
GAGNOL Maurice, le 1er juin 2025
LIEUTARD Jean Pierre, le 1er septembre 2025
LAUDE Louis, le 19 novembre 2025

DATES À RETENIR

Le 25 janvier : boudin à la chaudière (au terrain de boules)

Le 16 janvier : Les voeux du maire, dans la salle communale



Cette année encore le Père Noël a installé sa boîte aux lettres devant l'école D'ORIOL EN ROYANS
N'hésitez pas à y glisser votre lettre
Le Père Noël, lui même, nous a promis qu'il vous répondrait.



LA MUNICIPALITÉ VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE